



Le Sentier, le 6 novembre 2024

MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

La Municipalité du Chenit
à son Conseil Communal

Hôtel de Ville • Grand-Rue 31
Case postale 128 • 1347 Le Sentier
021 845 17 21 • municipalite@chenit.ch

PREAVIS N°18/2024

Rénovation de la cave à fromage des Grands Plats du Vent

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Introduction

Le chalet des Grands Plats du Vent se trouve sur le territoire de la Commune du Chenit entre le village du Brassus et la douane du Carroz. L'alpage se situe entre une altitude de 1240 m et 1330 m. Le chalet date de 1880.

La Commune du Chenit loue cet alpage depuis 2005 aux familles Pierre-André GOLAY et Gilbert MAGNIN à notre plus grande satisfaction. La charge en bétail est de 156,9 pâquiers normaux (PN) (1 PN = 1 vache laitière durant 100 jours), ce qui représente 80 vaches et 90 génisses. La porcherie accueille quant à elle 80 cochons. La fromagerie produit env. 15 tonnes de fromage, réparties principalement entre du gruyère AOP et du fromage à raclette, ainsi que du sérac et du beurre. Le chalet est occupé pendant la saison par un berger et une fromagère.

Jusqu'en 2016, les 80 vaches laitières étaient traitées à l'extérieur du chalet au moyen d'une salle de traite mobile de 6 places. Depuis 2016, la salle de traite se trouve dans une partie de l'ancienne étable ce qui a permis de ne pas modifier la structure du bâtiment.

En 2021, un premier projet de rénovation du chalet a été préparé, ce projet a été mis en attente en raison du projet RESALP (approvisionnement en eau et électricité pour le chalet) ainsi que le PDRA des Grands Plats de Bise, dont les travaux viennent de commencer à la suite de l'acceptation du préavis n°17/2023.

Cette année, les amodiataires ont approché le Municipal responsable pour le rendre attentif sur le fait que vu sa vétusté la cave à fromage ne bénéficiait plus d'une régulation convenable de la température ni d'une production de froid adéquate. Les travaux prévus pour la réfection de la cave, dont le descriptif se trouvent ci-après, tiennent compte des travaux envisagés tels qu'imaginés dans le projet de 2021.

Pour des questions d'urgence, ce préavis comprend uniquement la réfection de la cave afin de la remettre aux normes d'exploitation et d'hygiène actuelles.

Photo 1 - Cave à fromage du chalet du Grands Plats de Vent



Source : Commune du Chenit

2. Description des travaux

Voici la liste des travaux concernés par le présent préavis.

Maçonnerie

- Démontage des montants d'étagères et socles ;
- Evacuation des boulets ;
- Remplissage du dallage en béton armé ;
- Conduite d'évacuation des eaux de nettoyages ;
- Création d'une porte de sortie en façade sud ;
- Résine de surface.

Isolation

- Isolation du plafond, des parois et murs de façades intérieurs en panneaux isolants en polyuréthane et surfacage polyester ;
- Portes de liaison et extérieure en inox.

Menuiserie

- Montants des étagères à fromages en bois, pieds réglables en inox ;
- Remplacement éventuel de plateaux.

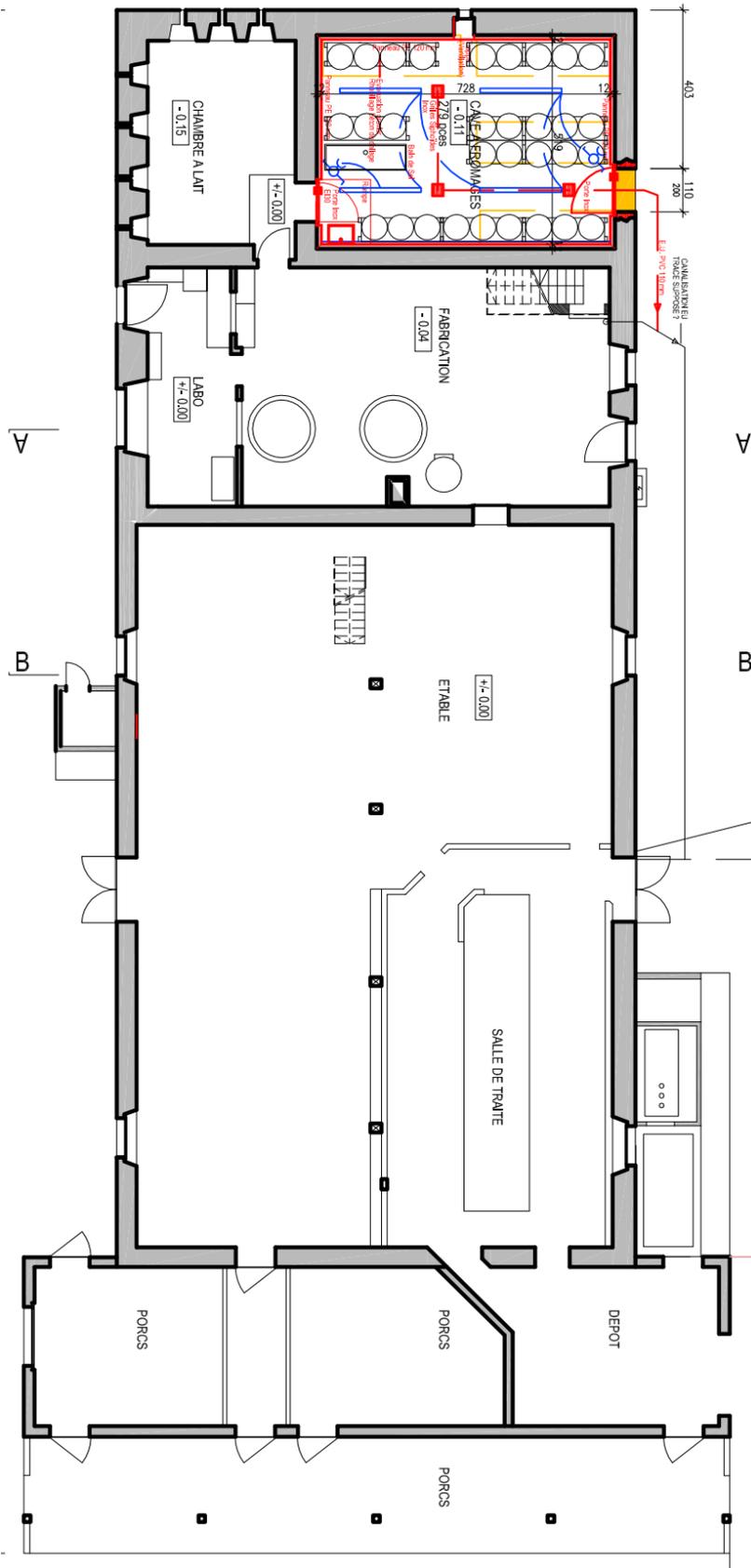
Sanitaire

- Démontage des installations existantes ;
- Remplacement des serpentins muraux pour le refroidissement de la cave ;
- Pose et raccordement d'un bac-évier selon normes d'hygiène.

Electricité

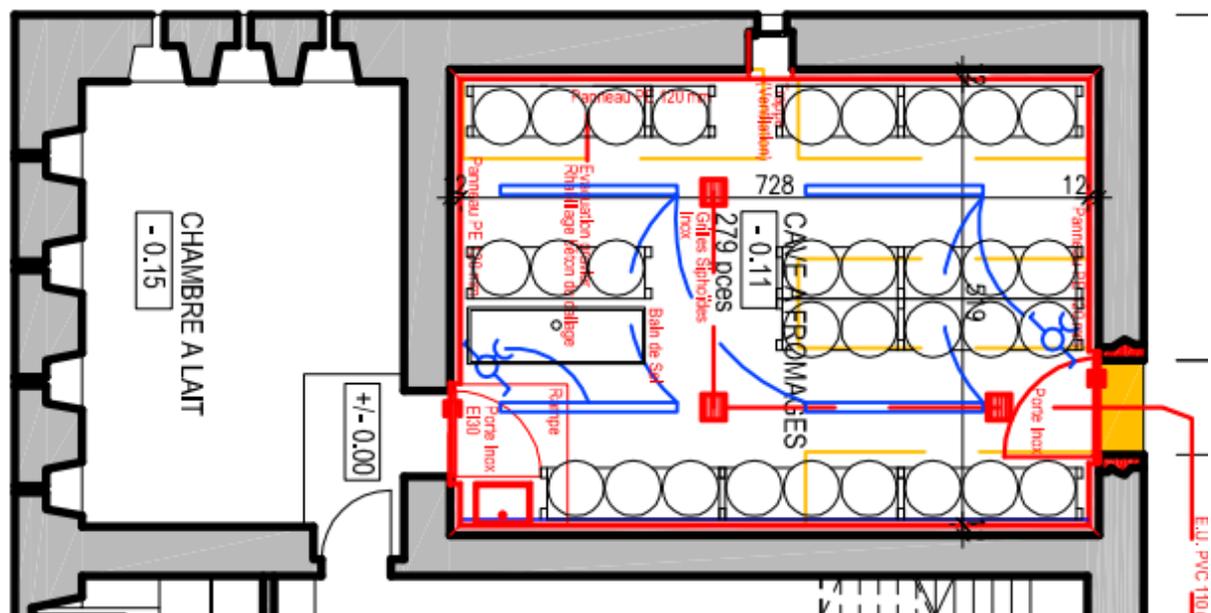
- Démontage des installations existantes ;
- Eclairage plafonnier LED ;
- Interrupteurs et prises.

Plan 1 - Plan du chalet des Grands Plats du Vent



Source : Grosjean & Mignot Architecture SA

Plan 2 - Cave à fromage concernée par les travaux



Source : Grosjean & Mignot Architecture SA

3. Subvention

Une demande de contributions aux améliorations foncières a été demandée. Elle devrait être de l'ordre d'environ 20%.

4. Financement

Coûts d'investissement		Durée amort.
Maçonnerie - Résine	CHF 28'072.70	10 ans
Isolation et doublages	CHF 42'070.90	10 ans
Installations électriques	CHF 4'315.85	10 ans
Installations pour le froid	CHF 7'155.85	10 ans
Installations sanitaires	CHF 3'331.40	10 ans
Montants et étagères bois	CHF 18'379.15	10 ans
Equipements froid inox	CHF 8'000.00	10 ans
Honoraires Architectes	CHF 8'000.00	10 ans
Divers et imprévus	CHF 15'000.00	10 ans
TOTAL HT	CHF 134'325.85	
TVA 8.1%	CHF 10'880.40	
TOTAL TTC	CHF 145'206.25	

L'endettement net au 30.09.2024 est de CHF 1'431'255.00.

5. Amortissements

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les durées d'amortissement sont déterminées par MCH2. Les coûts du projet sont ainsi reventilés par type dont découlent justement ces durées. Le tableau complet et les informations ad hoc sont disponibles sous www.vd.ch/mch2.

Amortissements		Montant annuel
Montants amortis sur 5 ans	CHF 0.00	CHF 0.00
Montants amortis sur 10 ans	CHF 145'206.25	CHF 14'520.63
Montants amortis sur 40 ans	CHF 0.00	CHF 0.00
TOTAL TTC	CHF 145'206.25	CHF 14'520.62

6. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur la conclusion suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

Vu le préavis n°18/2024,

Oùï le rapport de la Commission d'étude,

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour :

1. autorise la Municipalité à réaliser la rénovation de la cave à fromage des Grands Plats du Vent à hauteur de CHF 145'206.25.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic Le Secrétaire



Olivier BAUDAT Philippe RUPP

Séance du Conseil communal du 9 décembre 2024

Délégués municipaux : - M. Jean-Fred CAPT, Municipal
- Mme Raffaella CANTONE MEYLAN, Municipale

Autres délégués : - M. Philippe GERTSCH, Chef des bâtiments
- M. Rémy MEYLAN, Garde-Forestier